

REDUCTION DES EMBALLAGES FOURNISSEUR : demander à ses fournisseurs de diminuer le suremballage de livraison des produits approvisionnés (*demander au fournisseur de livrer des produits sans emballage ou avec emballages réutilisables ou consignés...*).



5. TRANSPORTS - Réduire les émissions polluantes générées

Les transports sont à l'origine d'un tiers de la consommation totale d'énergie. La consommation de carburant engendre 35% des émissions des gaz à effet de serre.

APPROVISIONNEMENT DURABLE : Faire appel à des fournisseurs utilisant des modes de déplacement alternatifs ou doux et favoriser l'approvisionnement local (*ex: recours à un coursier à vélo ou en voiture électrique, achat de marchandises produites localement*).

LIVRAISON ECO-RESPONSABLE: mettre en place un service de livraison des clients (produits, services) en utilisant des modes de déplacement alternatifs ou doux (*ex : optimisation des tournées, utilisation véhicules électrique ou hybride, livraisons à vélo,...*).

DEPLACEMENT MALIN: Favoriser l'utilisation des transports en commun ou doux pour les employés et/ou les clients (*ex : mise à disposition des horaires des transports en commun dans le commerce ou d'emplacement pour les vélos, financement des abonnements de transports pour les employés,...*).



LISTE DES DÉFIS

Règle : 4 défis minimum
à choisir provenant d'au moins 3 thématiques différentes,
parmi la liste des défis proposés ci-dessous



1. DÉCHETS - Améliorer la gestion et favoriser la réduction des déchets

*Bien trier et gérer ses déchets, c'est rendre le recyclage possible.
Réduire la production de déchets, c'est s'éviter les coûts de leur élimination et limiter leur nocivité.*

GESTION DES DECHETS DANGEREUX : Réduire ou remplacer les produits toxiques par des produits ou pratiques alternatifs et améliorer la gestion des déchets dangereux (ex : *remplacer au minimum un produit dangereux ou nocif, collecter et faire retirer ses piles ou lampes par un éco-organisme...*)

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE : limiter le gaspillage alimentaire et rationaliser la consommation des produits (ex : *améliorer la planification de l'approvisionnement, la gestion des stocks, ajuster les quantités...*)

VALORISATION DES DECHETS ORGANIQUES : Favoriser la valorisation des déchets organiques in situ (ex : *mise en place d'un composteur pour ses déchets biodégradables, déchets alimentaires...*) ou bien en faisant appel à un prestataire spécialisé.

REDUCTION DES SACS OU EMBALLAGES CLIENTS : ne plus distribuer systématiquement de sacs aux clients ou leur proposer des sacs réutilisables à la place des sacs plastiques (ex : *proposer des contenants réutilisables ou cabas, vendre des produits en vrac...*)

TRI SELECTIF : améliorer la collecte des déchets dans son commerce et opter pour le tri sélectif (ex : *mise en place de bornes de tri dans son commerce, mutualisation de la gestion des déchets*)



2. ENERGIE - Maîtriser et réduire sa facture énergétique

Améliorer la performance énergétique de son commerce et réaliser des économies d'énergie.

OPTIMISATION DE L'ECLAIRAGE : optimiser ou renouveler le système d'éclairage de son commerce (ex : *optimisation des apports d'éclairage naturel, choix de matériel adéquat ou mise en place de lampes « basse consommation », leds, extinction automatique des vitrines*).

OPTIMISATION DES EQUIPEMENTS : Optimiser l'utilisation et le fonctionnement des équipements électriques, électroniques et thermiques (ex : *équiper les appareils de dispositifs de mise en veille ou extinction automatiques, choisir des appareils moins énergivores, installer un système de régulation de la température*).

ISOLATION THERMIQUE : réaliser des travaux d'isolation des locaux permettant des économies d'énergie (ex : *privilégier les éco-matériaux, installer des doubles vitrages...*)

ENERGIE RENEUVELABLE : privilégier le recours aux énergies renouvelables (ex : *installer un équipement d'énergie renouvelable, souscrire à contrat d'énergie renouvelable*).



3. EAU ET FLUIDES - Améliorer la gestion de l'eau et prévenir les pollutions

L'eau est une ressource rare et menacée qu'il convient d'économiser. Concernant les rejets d'eaux usées, les entreprises se doivent de les maîtriser pour préserver les milieux naturels.

LIMITATION DES REJETS : mettre en place des équipements de prétraitement ou de prévention des pollutions de l'eau (ex : *bacs à graisses, séparateur à hydrocarbures, fontaine à solvants, bac biologique, distillateurs à circuit fermé*)

OPTIMISATION DES CONSOMMATION D'EAU : maîtriser et réduire ses consommations d'eau (ex : *installer des petits équipements de type mousseurs ou limiteurs de débit, chasse d'eau double flux, mise en circuit fermé, récupération d'eau de pluie, détecteurs*).

GESTION DES FLUIDES FRIGORIGENES : faire entretenir ses équipements frigorifiques et récupérer les fluides frigorigènes conformément à la réglementation (ex : *faire appel à des organismes agréés et récupérer la fiche d'intervention*).



4. ECO-PRODUITS_- Encourager le développement des produits plus respectueux de l'environnement

L'éco-conception de produits permet de mieux prendre en compte l'environnement pour limiter les impacts négatifs de ses activités.

OFFRE D'ECO-PRODUITS OU PRODUITS LOCAUX : Promouvoir et proposer à la vente des produits respectueux de l'environnement ou de saison, et développer l'écoconception (ex : *utilisation de produits labellisés tels que NF Environnement, Ecolabel Européen, Agriculture Biologique, vente de produits "éco-conçus" sur place*).

NETTOYAGE DURABLE : utiliser des produits d'entretien ou de consommation courante en interne éco-labellisés ou éco-rechargeables et adopter des pratiques de nettoyage plus respectueuse de l'environnement (*utilisation d'un minimum de deux produits ayant un label officiel, dosage économe des produits...*).